Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Présidence association

Par JDAM007

Bonjour,
Je suis présidente d'une association sportive loi 1901 et demandeur d'emploi depuis octobre 2021.
L'association souhaite m'embaucher en contrat de professionnalisation CDD ou CDI (je suis âgée plus de 45 ans), dois-je démissionner de mon poste de présidente ?
Merci
Cordialement